



COMITE DE DEFENSE DES INTERETS DE L'ABADIE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **du 21 juin 2014**

L'Assemblée Générale du CDIA s'est tenue le samedi 21 juin 2014 à la salle Anghilante.

Étaient invités : Messieurs les Maires de Cantaron, Nice, Saint André de la Roche et Tourrette-Levens.

Monsieur le Président du Sivom de l'Abadie

Messieurs les Conseillers Généraux des cantons concernés

Messieurs les Présidents des associations *Un Cœur Pour l'Ariane* et *Sauvegarde des Intérêts des Habitants de Saint André de la Roche*.

Étaient présents : M. SARETTA, Président du Sivom

Mme BARRAYA, représentant le Maire de Saint-André de la Roche

Mme LONCHAMPT, 1ère Adjointe de Cantaron

M.BALLESTER, Directeur du Pôle de Proximité « Rives du Paillon »

M.PASSERON, Directeur « collecte et gestion des déchets de la Métropole »

Mmes ATTAS et MORENO du Réseau Lignes d'Azur

M. SEREN, Président du Comité de la Lauvette (CDLNC)

M. CHOUVY Président du CDIA ouvre la séance à 15h10 en souhaitant la bienvenue aux soixante-dix personnes présentes. Il rappelle l'ordre du jour de cette A.G et en particulier le point majeur que constitue le dossier des transports collectifs sur la colline.

1) Les Transports :

Rappel des faits :

Le CDIA s'intéresse depuis longtemps aux problèmes récurrents du bus 88 et du créabus C88. En septembre 2013 le CDIA décide de lancer une pétition « en faveur d'un meilleur transport des personnes » auprès des habitants de la colline. Les retours ne se font pas attendre avec 407 signatures ainsi que des données intéressantes à prendre en compte.

Le 14 Mars nous sommes reçus par le Sivom sur ce dossier. Nous remettons à son Président et à chacun des représentants des 4 communes un exemplaire des pétitions, et sollicitons leur intervention et leur soutien auprès des services concernés.

Les 01/04/2014 et 10/06/2014 nous participons à des séances de travail avec les responsables de Métropole NCA (1) et du Réseau Lignes d'Azur (en particulier avec Mme Valérie ATTAS responsable de la gestion et de l'organisation des transports (RLA).

Le but est d'adapter les transports aux réels besoins des habitants en particulier en faisant circuler des bus de petit gabarit pouvant desservir ainsi tous les quartiers habités de l'Abadie malgré l'étroitesse de certaines routes. Nous souhaitons un transport régulier sous forme de « rotations » à horaires fixes descendant jusqu'au Tram . Nous proposons par exemple de transformer le bus actuel et le créabus en 2 navettes circulant sur 2 secteurs : le premier à l'ouest par La Colle et le chemin des Arnauds et le second depuis le Château des Voleurs, les hauts de Cantaron par la route de l'Abadie.

Le CDIA demande que soit réalisée une véritable enquête sur les besoins des habitants de la colline en termes de transport collectif.

Mme Attas fait état de l'enquête « origine/destination » réalisée le 15 avril dernier auprès des seuls utilisateurs de la ligne 88 : elle constate une faible fréquentation du créabus 88 (et pour cause !) et de la ligne 88 avec 140 passagers /jour (plus forte fréquentation matin et soir avec la répartition suivante : scolaires 65%, Marojade 13%, Vauban 15%, St André 46%).

En revanche elle précise qu'une enquête sur les besoins est du ressort de la Métropole, qu'il n'est pas possible d'ajouter un deuxième bus sur la ligne 88, et qu'il est également difficile de changer de gabarit de bus au cours de la journée (un grand le matin pour les scolaires et un petit le reste de la journée).

Quelques réflexions des habitants venus à cette AG (il faut noter les nombreuses interventions des participants, dans un climat de « bon voisinage » et dans un esprit de préoccupation collective :

- « avoir des éclaircissements sur le fonctionnement des bus et créabus »
- « le créabus ne peut être commandé (il faut un délai de 1 mois) et sa centrale de réservation n'est pas disponible »
- il faut améliorer la réactivité et l'efficacité du créabus« impossible de monter dans le créabus sur son passage même si celui-ci est vide »
- « le bus des écoliers n'est pas à l'heure aux arrêts de la colline, et donc les parents se voient contraints de conduire leurs enfants en voiture »

Des propositions :

- « pourquoi stopper le bus à Marojade ? Il faut continuer la ligne pour rejoindre la correspondance vers le 16 qui passe de façon régulière »

Mme Attas propose :

- la tenue d ateliers d'information et d'utilisation des lignes de bus sur la colline (deux ateliers cette rentrée en septembre et en octobre)
- elle s'engage à transformer la centrale d'appels du créabus 88 afin qu'elle puisse répondre en moins de 3 minutes, l'appel pouvant se faire jusqu'à 1 heure avant le départ et les réservations dans un délai maximum de 15 jours avant le voyage. Elle envisage de doter chaque créabus d'une liaison téléphonique permettant de réagir « en temps réel »
- tous les mois, il sera fait un rapport sur les créabus.

Conclusions :

Pour le CDIA il faut poursuivre le travail engagé, rester présent dans les négociations avec les services concernés afin que les habitants puissent bénéficier de transports en commun cohérents c'est à dire réellement utilisables et par conséquent moins coûteux pour la collectivité.

Nous poursuivrons donc nos actions pour la mise en place :

- d'une véritable enquête sur les besoins
- de bus de petit gabarit pouvant circuler partout sur la colline
- de « bus scolaires » gérés par la Métropole comme il en existe dans d'autres secteurs (attention « certains craignent un abandon de ce service »)
- d'une ligne 88 qui puisse « rabattre » les utilisateurs sur le Tram
- d'ateliers RLA promis

Il faut traiter la question de la desserte du cimetière sans que le service de transports réguliers en soit affecté.

2) Adoption du P.V de l'A.G du 28/09/2013

Le Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2013 est soumis à l'approbation de l'assistance et adopté à l'unanimité.

Après avoir déploré l'absence de certains « décideurs » invités, qui ne sont pas venus, M. Chouvy présente les autres points de l'ordre du jour.

3) L'incinérateur :

Le CDIA est heureux d'annoncer que grâce au suivi régulier du dossier ainsi qu'aux diverses interventions lors des réunions avec les différents acteurs (CLIS (2), Veille sanitaire, Veille environnementale) un nouveau Plan de Surveillance Environnementale est en vigueur, plus rigoureux, plus complet et cohérent. Il regroupe l'analyse des sols et des retombées atmosphériques ainsi que l'analyse des huiles d'olive sur les mêmes sites, répartis selon l'impact des rejets de l'incinérateur. Surtout, la réalisation de ce Plan est confiée à un bureau d'études spécialisé indépendant (afin d'assurer la transparence des résultats mais aussi la bonne marche du protocole scientifique des analyses).

Les résultats des analyses 2013 de l'huile d'olive sont bons. On ne peut que s'en réjouir. Mais nous devons rester vigilants.

M. SARETTA : "La métropole doit vérifier que les contrôles sont bien faits"

M.Chouvy s'inquiète de quelques défaillances dans la gestion de l'incident du 20 mai 2013 (19 riverains intoxiqués par des rejets de la cheminée). En particulier il regrette le manque de communication auprès des habitants incommodés et l'absence de synthèse des différents rapports (quid des conclusions de l'intervention des Pompiers / résultats de leurs analyses ?).

Il apparaît, selon le rapport d'activité 2013 de la Sonitherm (3), une augmentation de

près de 8000 tonnes des déchets incinérés par rapport à 2012, avec + 7700 T en provenance de l'ouest du Département (contrairement aux promesses faites par M.LEONELLI-Adjoint au Maire de Nice- lors de notre AG 2013)

Le CDIA rappelle aussi que l'usine est sous le coup d'une mise en demeure concernant les valeurs limites de bruit admissibles, notifiée par la Préfecture (les « lâchers de pression » sont toujours assourdissants pour les riverains)

Sur ce dossier nous restons vigilants pour la santé de tous, et dans la mesure du possible pour une meilleure qualité de vie.

4) Les routes : M. Jean-Claude BENOTTO fait le rapport suivant :

Une réunion de travail s'est tenue le 14 mars dernier sous l'égide du SIVOM. Ce dernier a été chargé de suivre ce dossier et de représenter les 4 communes dans les négociations auprès de la direction des routes de Métropole Nice Côte d'Azur.

Lors de cette réunion il a été précisé que chaque commune établissait pour l'année 2014 la liste et le calendrier des travaux d'amélioration des routes sur son territoire.

Le CDIA a adressé le 24 mars à chaque mairie une demande pour connaître les projets. Depuis cette date plus rien. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il est vrai que les dégâts causés par les pluies torrentielles du début de l'année ont dû perturber quelques plannings.

Cet épisode pluvieux a néanmoins mis en évidence la fragilité de nos voies de circulation et d'importants travaux ont dû être réalisés dans l'urgence : Chemin des Arnauds (route coupée pendant 2 mois), Route du Collet de Merlette aux Moulins...

Nous pensons qu'il serait moins coûteux de faire une maintenance régulière (nous avons signalé ce problème depuis un bon moment déjà !)

Parallèlement, la direction des routes a fait procéder à des sondages du sous-sol en prévision de travaux de consolidation de la route de la Colle, en un lieu où celle-ci s'affaisse dangereusement.

Tout cela peut expliquer le retard pris par ce service dans la mise en œuvre des engagements de l'année précédente, mais ne doit pas remettre en cause le fond du problème. Notre colline continue à s'urbaniser, et les voies de circulation, inadaptées au trafic, ne permettent pas de mettre en place un service de transport collectif efficace. Résultat : le trafic routier s'intensifie, phénomène aggravé par la taille des voitures qui grossit également !

M. HENRIOUD rappelle « que cela fait de nombreuses années qu'il avait proposé un plan de travaux étalé sur 30 ans. Par contre nos impôts locaux augmentent !! »

Réponse de M. Saretta : « Nous avons fait le choix de nous attaquer aux points noirs de la circulation, ces travaux ont pris tout le budget »

M.BAUSSART : « Il n'existe pas de volonté politique pour faire des travaux sur les points dangereux de la route de l'Abadie, les habitants ne sont pas consultés, or il

existe des solutions simples ! »

Enfin, un mot sur l'attitude de l'entreprise A.M.L (4) qui contrairement à ses engagements, continue à utiliser, au droit de son implantation, la route de l'Abadie et le boulevard de l'Ariane comme un espace privatif pour stationner et effectuer des manœuvres souvent dangereuses pour les usagers. On pourrait croire que le droit s'applique différemment selon les cas. M. BALLESTER intervient pour donner quelque apaisement: le problème serait en voie de règlement, avec l'achèvement des travaux du bâtiment (circulation interne et extérieure des engins). Rappelons que A.M.L est situé sur la commune de Nice.

Le rapport d'activité présenté ci-dessus est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

5) Rapport financier :

. **Comptes 2013 :** Recettes 1108,00€ (cotisations 908 € + Subvention SIVOM 200€)

Dépenses : 607,39€

soit un résultat net positif de 500,61 €

Le compte 2013 est adopté à l'unanimité

. **Budget prévisionnel 2014 :** Recettes 1390,00 €

Dépenses 1390,00 €

Le budget prévisionnel 2014 est adopté à l'unanimité.

6) Election des membres du Conseil d'Administration :

Selon les statuts du CDIA son C.A est renouvelable par tiers chaque année (soit 6 membres). Mesdames PASQUETTI Monique et LEBARD Michèle, sortantes, sont réélues. Messieurs CAVALLO Louis et CHOUVY Didier, sortants sont réélus. Messieurs REGOLI Marcel et BAUSSART Nicolas, nouveaux candidats, sont élus .

L'Assemblée se termine vers 19h00 dans la convivialité habituelle autour d'un apéritif dînatoire.

(1) NCA : Nice Côte d'Azur

(2) CLIS : Commission Locale d'Information et de Sécurité

(3) Sonitherm : Société Niçoise Thermique exploitant l'incinérateur

(4) A.M.L : Alpes Maritimes Location